

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

et des Associations Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015



CONTROLE PHYTOSANITAIRE:
Une Commission vient d'être instituée au Ministère de l'Agriculture, pour étudier les conditions et l'organisation d'inspection des cultures et des plants de pommes de terre de semence, régulièrement soumis au contrôle phytosanitaire de l'Etat.

VINS DE PORTO : Le Journal Officiel du 29 avril vient de publier un décret relevant enfin les droits de douane sur les vins de Porto et de Madère, qui abondent sur notre marché.

VOLAILLES DE BRESSE : Sur cent poulets vendus sous le nom de « volaille de Bresse », quatre ou cinq proviennent réellement de la région d'origine. En présence de cette fraude, le Syndicat des expéditeurs de volailles, beurre et œufs de la Bresse s'est ému. Il vient d'adopter une marque unique et déposée, qui consiste en une lamelle de métal inoxydable, scellée sur le dos de chaque volaille et l'accompagnant jusque sur la table du consommateur.

EN ALLEMAGNE : Le gouvernement a pris de nouvelles mesures protectionnistes, relevant les droits de douane sur les fourrages, diverses légumineuses, lentilles, vesces, semences de trèfles et de fleurs, les osiers, etc.

EN ITALIE : La production du vin en 1932 s'est élevée à 46.198.000 hectolitres, contre 36.332.000 hectolitres en 1931, soit une augmentation d'environ 10 millions d'hectolitres d'une année à l'autre.

La fin glorieuse d'un cheval de course

Les journaux anglais relatent l'émouvante histoire d'un coursier nommé Boomley qui, bien qu'ayant une jambe cassée, a gagné, à la réunion de Worcester, l'épreuve du Pitcherost selling hurdle. Une seconde à peine après l'accident, l'animal se releva bravement et finit la course sur trois jambes ! Puis, ayant tout juste passé le poteau, il s'effondra. Par pitié, un vétérinaire se pencha alors sur le noble animal et le tua.

Vous lirez tous;

Samedi prochain, notre nouveau feuilleton de Jean de BARASC

LE POIDS DU SOUPÇON

Un vieil original, médecin, musicien, inventeur, est assassiné un soir dans le château où il vit seul avec sa fidèle domestique. Les soupçons se portent naturellement sur l'homme que l'on découvre auprès de lui, couvert de sang, lorsqu'on accourt aux appels de la servante épouvantée.

Nos lecteurs suivront avec un poignant intérêt les angousses du brave ouvrier que la justice poursuit, tandis que le vrai coupable, entouré de l'estime publique, semble devoir échapper à tout châtiment. Ils palpitent devant la détresse du malheureux contre qui s'acharne, des années durant, la vindicte populaire.

Ils se passionneront enfin au récit du tendre rêve d'amour qu'ose former le fils de la victime, et qui brise la malédiction attachée à sa famille.

Qui mettra fin à l'affreux drame ?... C'est ce que nous ne saurions dire sans déflorer le prodigieux dénouement de ce roman du grand écrivain

JEAN DE BARASC

Les Vignerons à Cognac

La 25^e Assemblée générale de la Fédération des Associations viticoles régionales de France, vient d'avoir lieu à Cognac, les 27-28-29 avril dernier.

Comme chaque année, ensemble les délégations de tout le vignoble national ont pu se réunir en un Congrès. Et là il leur a été permis de discuter les intérêts de leur profession.

Si l'année dernière, Avignon, centre des grands crus de la Côte du Rhône recevait ; c'était cette année Cognac, patrie des immortelles eaux-de-vie, qui avait été désignée comme lieu de concentration. L'année prochaine, Dijon offrira la généreuse hospitalité de la Bourgogne aux délégués de la viticulture française.

A Cognac, durant trois jours, vins secs d'Alsace, vins mousseux de Champagne, vins pétillants du Centre et de l'Ouest, vins parfumés de Bordeaux, vins si divers du Midi, eaux-de-vie de Cognac et d'Armagnac, etc., ont étalé leurs douceurs, fait entendre leurs souhaits.

Bien des fois, les séances de la Fédération furent tumultueuses. Il s'agit d'accorder des intérêts si variés ! Cette année tout fut calme ; les préoccupations étaient ailleurs qu'aux questions diverses traitées. Elles semblaient secondaires ; tous les esprits étaient tournés vers le grand danger, la grande misère vers laquelle court, menacé en son existence même, le Vignoble de France.

Si les délégués eurent à coordonner une nombreuse série de vœux, à mettre d'accord quelques divergences de clocher à clocher, au-dessus de l'Assemblée planait, lourde et mortelle, la menace de surproduction algérienne, la mévente des grands crus.

Pour parer au premier danger, un projet de loi est déposé. Si sa mise en exécution est pénible, elle est indispensable. La vieille vigne de France va-t-elle disparaître, écrasée par la concurrence du jeune vignoble d'Algérie ? Dix-huit cent mille familles de vignerons métropolitains vivent de la récolte du vin, doivent-elles être irrémédiablement condamnées à être ruinées et à disparaître progressivement pour l'intérêt de sept mille familles de colons français et étrangers installés depuis quelques années en Afrique du Nord ? La question est posée.

Une richesse millénaire de la Terre de France doit-elle être déplacée de l'autre côté de la Méditerranée ? A coup sûr, ce serait une folie. Sa réalisation amènerait la ruine tout court du pays en entier. Par l'exaspération des viticulteurs mis à la rue, elle aurait les conséquences sociales les plus graves, elle constituerait au point de vue national un danger sur lequel il est inutile d'insister.

D'un autre côté il est impossible de refuser, sous le soleil de la Patrie française, aux colons algériens la place qui leur est due ! Alors ? De ce soucis de ménager l'Afrique

tout en préservant la Métropole du désastre à nos portes, est né le projet « d'aménagement du marché vinicole », adopté l'année dernière par le Congrès d'Avignon, proposé aux Pouvoirs publics en avril dernier, et que le dévoué M. Barthe a pris en main.

L'Algérie produisait avant guerre 3.000.000 d'hectos, la voici rendue à 18.000.000 ! Demain elle en aura 25 ! Le marché français, seul ouvert, ne peut absorber une telle abondance de liquide. Il faut se limiter, cesser de planter, arracher même. Qui arrachera ?

Nous, viticulteurs métropolitains, nous disons à nos frères algériens : « Arrêtez-vous ! » Pour cela vous n'entrerez plus chez nous, que 15.000.000 d'hectos, moyenne de vos trois dernières années ; de plus, chaque fois que nous ferons une vendange déficitaire, nous ouvrirons les portes au-delà de 15.000.000.

Cela semble équitable, raisonnable même. En tous les cas c'est ce que de longs débats des viticulteurs français ont trouvé de mieux et de plus équitable. Les Algériens eux-mêmes, mis au pied du mur, n'ont pu sortir aucun nouveau projet, aucun remède à la solution de l'angoissant problème.

Si au péril algérien, préoccupation de tous les viticulteurs métropolitains, on peut entrevoir une solution possible, sinon décisive, il est une misère contre laquelle nous sommes sans armes. Là nous touchons aux limites de la politique économique générale, de la politique tout court.

C'est la mévente des vins de luxe ; la grande pitié des grands crus. Champagne, Bordeaux, Bourgogne ont fait la gloire du pays. Nuits, Vougeot, Chambertin, Lafite, Yquem, vous fîtes la renommée française. Etes-vous appelés à disparaître ? Merveilleuses eaux-de-vie des Charentes et de l'Armagnac, êtes-vous condamnées à rester sans fin dans les caves ?

L'humanité est ruinée, toutes les frontières sont fermées, l'exportation est nulle et la nation française elle-même n'échappe pas au malaise et à l'appauvrissement des temps présents.

Il n'y a plus, je ne dis pas de riches, je dis de fortunes particulières ayant une puissance d'achat suffisante pour se payer les douceurs d'une bouteille de vrai Champagne, d'une caisse de bon Margaut, quelques délices de vieux Cognac. Jusqu'à un certain point, toute la production des vins est une industrie de luxe, celle des vins fins l'est certainement. Comme pour toutes les choses luxueuses, c'est le marasme. Chacun vit dans le très médiocre, cela sera jusqu'au jour où l'épargne aura pu se reconstituer.

Et voici évoquée toute la question de l'Economie sociale, et cela simplement devant la grande pitié des Grands crus de France.

DE CAMIRAN,
Président du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

Les premiers Sulfatages



Les Sulfatages ont commencé très tôt, cette année, dans nos vignobles à Muscadet. Les vignerons semblent bien décidés à lutter hardiment contre les attaques de mildiou, cochylys et autres ennemis. L'année 1933 s'annonce chaude, le vin sera de qualité... heureux ceux qui en récolteront beaucoup.

Un Brin de Causette...



— Alors, mère Fouasine, quand c'est que vous allez arroser vos canards ?
— J'en point besoin de les arroser, y s'arrosent ben tout seul.

— Mais vous avez pourtant su qu'il y avait été baptisés, pisque ces Mâsseurs du concours de Nantes disant que c'était pu des bêtards, que c'était des « canards nantais », des vrais de vrais, avec un standard, une nouvelle race quoi, qui va s'vendre, un coup qui z'ont eu le prix du Président de la République ! Alors, vous comprenez, mère Fouasine, fallait ben fêter ça pour qui nous portent chance...

— Et vous, père Jeannot, qu'allez t'offrir au marché avec vos canards, queque vous attendez pour les arroser ?
— C'est point des canards, pisque c'est des canes... mais ça ne fait rien, j'vous invite à boire une chopine. Allez, venez, mère Fouasine, c'est d'un bon cœur.

— Dame, c'est l'année j'on point de chance avec mes p'tits canets, y crevant t'out les uns après les autres. J'savons point ce que ça veut dire ?
— C'est parceque vous savez point y faire, mère Fouasine. J'parle que vous avez mis vos œufs sous des poules...

— Ben sûr, pisque j'avions point de canes qui voulaient garder le nid.
— Justement. Mais après, un coup qui sont nés et que la mère va les promener, les p'tits allant barboter dans la première flaque, ou ben sur la mare et pis y revenant tout trempés, sous le ventre de la poule, qu'a le ventre mouillé à son tour et pis qui pouvant pu les réchauffer, comme une mère canne et qui transpirant comme une locomotive.

— Et c'est ça qui les fait crever ?
— Ça et pis aut'chose... Si que vous laissez itou vos canets en plein soleil, surtout quand il est chaud, y sont point long à tomber du haut mail. Même chose si qu'il arrive une bonne averse, qui trempe comme une soupe les jeunes animaux. Ou ben encore c'est la mère poule, qui pour s'égoutter les jambes, s'mettant à faire des galipettes, à courir comme une folle, les p'tits canets pouvant point la suivre. Le lendemain on en voye aux avec des pattes raides, les yeux vitrés, à moitié froids, sans force et sans vie. Sitôt dehors, y roulent sur le dos, gigotent des pattes et pis claquent...

— Dame, c'est vrai, mais qu'y faire ?
— Qu'y faire !... c'est d'y prendre soin comme y faut, au lieu de braire comme y en a, qui disant que l'année est mauvaise, que les reproducteurs sont point vigoureux, que le temps y fait pour beaucoup, que la lune est point dans le bon quartier... ou ben que la ouasine leur a jeté un mauvais sort ?

— Ah ! vous préchez ben, les hommes, mais on voye ben que c'est point vot' ouvrage. Si que vous croyez qu'on a qu'à s'occuper des canets à la maison...
— J'savons ben que vous avez d'autre travail, mais tout même, si que vous voulez réussir avec vot' élevage, faut s'donner de la peine. Ya la fille Got qui s'est fait une belle couronne avec ses canets et ses pions et pis qu'a trouvé un bon gars pour l'épouser. Quèque vous attendez, mère Fouasine, pour en donner autant à vot'année. Seulement fallait li apprendre la manière.

— J'savons ben que vous avez d'autre travail, mais tout même, si que vous voulez réussir avec vot' élevage, faut s'donner de la peine. Ya la fille Got qui s'est fait une belle couronne avec ses canets et ses pions et pis qu'a trouvé un bon gars pour l'épouser. Quèque vous attendez, mère Fouasine, pour en donner autant à vot'année. Seulement fallait li apprendre la manière.

— J'savons ben que vous avez d'autre travail, mais tout même, si que vous voulez réussir avec vot' élevage, faut s'donner de la peine. Ya la fille Got qui s'est fait une belle couronne avec ses canets et ses pions et pis qu'a trouvé un bon gars pour l'épouser. Quèque vous attendez, mère Fouasine, pour en donner autant à vot'année. Seulement fallait li apprendre la manière.

— J'savons ben que vous avez d'autre travail, mais tout même, si que vous voulez réussir avec vot' élevage, faut s'donner de la peine. Ya la fille Got qui s'est fait une belle couronne avec ses canets et ses pions et pis qu'a trouvé un bon gars pour l'épouser. Quèque vous attendez, mère Fouasine, pour en donner autant à vot'année. Seulement fallait li apprendre la manière.

— J'savons ben que vous avez d'autre travail, mais tout même, si que vous voulez réussir avec vot' élevage, faut s'donner de la peine. Ya la fille Got qui s'est fait une belle couronne avec ses canets et ses pions et pis qu'a trouvé un bon gars pour l'épouser. Quèque vous attendez, mère Fouasine, pour en donner autant à vot'année. Seulement fallait li apprendre la manière.

— J'savons ben que vous avez d'autre travail, mais tout même, si que vous voulez réussir avec vot' élevage, faut s'donner de la peine. Ya la fille Got qui s'est fait une belle couronne avec ses canets et ses pions et pis qu'a trouvé un bon gars pour l'épouser. Quèque vous attendez, mère Fouasine, pour en donner autant à vot'année. Seulement fallait li apprendre la manière.

— J'savons ben que vous avez d'autre travail, mais tout même, si que vous voulez réussir avec vot' élevage, faut s'donner de la peine. Ya la fille Got qui s'est fait une belle couronne avec ses canets et ses pions et pis qu'a trouvé un bon gars pour l'épouser. Quèque vous attendez, mère Fouasine, pour en donner autant à vot'année. Seulement fallait li apprendre la manière.

— J'savons ben que vous avez d'autre travail, mais tout même, si que vous voulez réussir avec vot' élevage, faut s'donner de la peine. Ya la fille Got qui s'est fait une belle couronne avec ses canets et ses pions et pis qu'a trouvé un bon gars pour l'épouser. Quèque vous attendez, mère Fouasine, pour en donner autant à vot'année. Seulement fallait li apprendre la manière.

— J'savons ben que vous avez d'autre travail, mais tout même, si que vous voulez réussir avec vot' élevage, faut s'donner de la peine. Ya la fille Got qui s'est fait une belle couronne avec ses canets et ses pions et pis qu'a trouvé un bon gars pour l'épouser. Quèque vous attendez, mère Fouasine, pour en donner autant à vot'année. Seulement fallait li apprendre la manière.

La Saison des Nids

Le printemps s'est définitivement fixé ; les arbres sont couverts de fleurs et les nids s'installent. Joyeuse saison sous le resplendissement du soleil, dans l'enchantement de la nature réveillée. Nos amis les oiseaux ont bâti leurs abris autour de nous, dans les coins où ils ont cru trouver la paix et la sécurité, où ils pensent n'avoir à craindre ni les bêtes de proie ni les hommes. Ceux-ci, en effet, ne sont pas toujours leurs protecteurs, et c'est dommage.

On ne sait pas assez quels services les oiseaux rendent à l'agriculture, services immenses comparés aux petits dégâts qu'ils peuvent causer. On ignore trop que le bouvreuil et le loriot, s'ils brisent quelques branches de cerisiers, détruisent par milliers les chenilles et sont pour les hameçons des ennemis redoutables. On oublie aussi que le rossignol et la mésange dévorent des myriades d'insectes, que le vanneau est un féroce exterminateur de vers, que les étourneaux et les bergeronnettes débarrassent les animaux des taons qui les harcèlent, que les hirondelles, les martinets, les chauves-souris sont d'insatiables destructeurs de mouches et de moustiques, que le hibou et la chouette font la guerre la plus meurtrière aux rats, aux souris, aux mulots qui ravagent nos champs.

Cultures, étalles, greniers sont défendus par les oiseaux, et c'est pourquoi leurs nids devraient être défendus par nous-mêmes.

Et, cependant, il est incontestable que leur existence est gravement menacée dans nos régions. A l'occasion d'une enquête ouverte il y a quelques années sur l'ordre du ministre de l'Agriculture, un professeur au Muséum a pu écrire dans son rapport : « Le mal est considérable. Au cours de ces derniers siècles, trois ou quatre cents espèces d'oiseaux ont disparu. Les unes se sont éteintes sans qu'on puisse dire au juste pourquoi, peut-être par une sorte de vieillissement de la race, mais il n'est pas douteux que les autres ont été détruites. »

On a défini les diverses causes de la diminution considérable du nombre des oiseaux. Elles sont assez diverses. Tout d'abord, les modifications apportées par la civilisation et le progrès aux conditions de la culture n'y sont pas étrangères. Moins les propriétés sont morcelées, plus sont vastes les champs, la vigne, les prairies et moins sont nombreux les haies vives, les taillis dans lesquels la gent ailée trouvait asile et nourriture. Mais la main destructive de l'homme est la cause principale. Ici ont fait des hécatombes de moineaux et de pigeons, là on abat des milliers d'alouettes, sous prétexte de fabrication de pâtés qui enrichissent les marchands mais nuisent gravement aux agriculteurs. Ailleurs, on pratique cette chasse au poste qui aboutit à de véritables massacres notamment de chardonnerets et de pinsons et on en est arrivé dans certaines contrées, à réclamer le rétablissement de licences d'exportation, telles que le droit de poser des lacets ou des gluaux.

Il y a encore d'autres fautes de destruction des oiseaux, mais ceux-là s'attaquent surtout aux nids :

l'écureuil, le hérisson, la pie, la fouine, la loutre, la couleuvre, la belette et enfin les enfants qui, sous forme de distraction, battent les buissons et grimpent aux arbres et aux murailles afin de découvrir et de massacrer les couvées.

Les résultats de tant de fâcheuses pratiques peuvent être terribles pour notre agriculture ; l'Angleterre en a fait, en un temps, la redoutable expérience. Après avoir détruit les loups dans toute l'étendue du royaume, nos voisins avaient imaginé d'en faire autant avec les moineaux, qu'ils accusaient de brigandage. Le gouvernement offrit donc une large prime aux tueurs d'oiseaux et ils en firent disparaître ainsi en peu de temps un nombre considérable. Mais il advint que, durant les années qui suivirent, les chenilles et les insectes firent des ravages épouvantables qui réduisirent de beaucoup les récoltes. Bon gré mal gré, il fallut réparer la faute en donnant des primes pour assurer, cette fois, le repeuplement.

Ne vaudrait-il pas mieux ne pas être conduits à une pareille mesure et au lieu de nous voir forcés, quelque jour, d'importer des oiseaux, n'aurait-il pas plus sage de les conserver parmi nous et, par conséquent, de les protéger ?

Mais que faire ? Chez nous, les légendes sont tenaces et il faudrait beaucoup de ténacité pour convaincre les habitants des campagnes de la nécessité de cette protection. A cet égard, il importe cependant qu'une action aussi énergique que simultanée soit conduite par les pouvoirs publics, par les sociétés d'agriculture et par les instituteurs et professeurs des écoles. Aux premiers, il appartient d'interdire formellement la « petite chasse » ainsi que la vente et le colportage d'oiseaux morts ou vivants. Le rôle des seconds sera de dresser les listes des espèces nuisibles et des espèces utiles et de les publier en les accompagnant d'images propres à éclairer le public sur l'aspect de telle ou telle espèce.

Enfin, les éducateurs de la jeunesse ont à remplir la plus utile et la plus féconde des missions : celle d'apprendre aux enfants combien la recherche et la destruction des nids est coupable et combien elle peut être dangereuse pour le pays.

Déjà des efforts ont été entrepris dans ce sens, notamment par la Ligue française pour la protection des oiseaux, mais il reste encore beaucoup à faire et il est à craindre que nous ne prenions pas assez exemple sur certains pays étrangers qui ont fait des merveilles dans ce vaste champ d'action. Aux Etats-Unis notamment, une vaste société « l'Audubon Association », qui groupe plus de deux cents comités considérables, poursuit avec persévérance le but multiple de faire voter des lois protectrices, de réglementer l'industrie de la plume, de nourrir les oiseaux en hiver, comme on le fait aussi dans certaines provinces de Belgique et d'enseigner aux enfants des écoles les vérités ornithologiques. C'est cette propagande éclairée et persévérante qui a sauvé la race ailée américaine ; l'exemple mériterait d'être suivi chez nous.

Georges ROCHER.

Les Paysans paient autant d'impôts que les autres

Les paysans ne paient pas d'impôts ! Notre confrère « Le Journal Agricole d'Alsace et de Lorraine » s'élève contre cette opinion injuste et montre qu'outre les impôts qu'ils paient comme les autres, les paysans acquittent une manière d'impôt supplémentaire :

Le paysan est durement éprouvé par la baisse qui a frappé les produits agricoles dans une proportion dépassant quarante pour cent ; il l'est d'autant plus que cette baisse n'a pas été contrebalancée dans l'économie générale du pays. Le produit de la vente de ses produits n'atteint généralement pas le montant des frais de production. Quoi d'étonnant alors, si les bilans des trois dernières années sont en déséquilibre.

En dépit de cette situation peu enviable, l'opinion publique persiste à accuser les paysans de ne pas payer d'impôts. Depuis quelque temps cette accusation déraisonnée est répandue parfois ouvertement, parfois d'une manière détournée, mais généralement d'une façon entièrement dénuée de bon sens.

Est-ce que le paysan ne paye pas d'impôts pour les terres qu'il travaille à la sueur de son front ? Ne les paye-t-il pas dans la même mesure, que les prix des produits agricoles soient pour lui rémunérateurs ou non ?

Ne supporte-t-il pas les diverses taxes qui grèvent tous les articles dont il a besoin en vue de la production des denrées agricoles ?

On peut même prétendre qu'il est difficile de trouver une autre classe productive qui, dans le seul exercice de sa profession, soit grevée d'impôts plus lourds que les producteurs agricoles.

Quels sont les impôts d'ordre « indirect » que supporte le paysan dans l'accomplissement de son travail professionnel, travail qui n'est pas rémunéré équitablement, bien que la société tout entière en tire profit ?

Essayons de les calculer. Cela vaut la peine. En dépit de bénéfices souvent fort exagérés, que le commerce intermédiaire réalise, les produits agricoles comptent sans conteste, parmi les produits les moins chers de notre production nationale. Calculés sur la base d'or, la plupart des denrées agricoles se maintiennent au-dessous du prix d'avant-guerre. En revanche, presque tous les articles que le paysan doit acheter, accusent des prix nettement supérieurs à ceux de la période antérieure à la guerre.

La journée de huit heures et les institutions sociales ont exercé une certaine influence sur le standard général de la vie. Le paysan continue à travailler, en moyenne, quatorze à quinze heures par jour. Les membres de sa famille en font autant.

Personne n'osera prétendre que ce travail supplémentaire soit rémunéré. Il n'en demeure pas moins que la peine du paysan, qu'elle soit mal rémunérée ou pas du tout, fournit des produits indispensables à la nation.

Nous n'exagérons certainement pas, bien au contraire, si, en faisant abstraction des dimanches et jours de fête où le producteur agricole n'est pas entièrement au repos, nous comptons pour 300 jours par an un travail supplémentaire de six heures qui ne rapporte absolument rien au paysan, si ce n'est le travail et la peine, mais dont la société tire largement profit. Cette besogne supplémentaire s'établit à 1.800 heures par an et par tête de travailleur. Et si nous admettons le très modeste salaire de 3 francs à l'heure que le paysan devrait en tirer, mais qui lui échappe en réalité, nous en arrivons à la belle somme de 5.400 francs par an et par tête que le paysan sacrifie en faveur de la nation entière. Et osera-t-on prétendre que ce sacrifice soit autre chose qu'un impôt ?

N'insistons pas plus et bornons-nous, en passant, à faire allusion aux récoltes déficitaires et aux pertes d'animaux qui affectent parfois très gravement l'existence de nos producteurs agricoles.

EN 2^e PAGE :

Le Traitement de la Vigne

A notre Concours des Bovins



Notre photo représente un joli lot d'ensemble de la RACE NANTAISE (un taureau et trois vaches) ayant obtenu un 3^e prix au dernier Concours de Nantes et appartenant à M. Le Quen d'Entremeuse, à Belligné, Malville.

Il a eu raison

Lorsque la campagne d'automne s'est ouverte pour les engrais, des gens se prétendant bien informés prédisaient une restriction dans l'emploi des matières fertilisantes, par suite de la mévente des blés. Ce malthusianisme d'un nouveau genre se résumait ainsi : Nous vendons mal nos blés, nous ne mettons pas d'engrais ! Quelle détermination insensée ! Les engrais sont-ils donc encore par quelques-uns considérés comme un symbole de science ou d'aisance, que l'on peut masquer suivant ses propres fantaisies ? Ou bien, voulait-on par ce geste de mauvaise humeur, priver les semences nouvelles d'un apport qui leur est nécessaire. En fin de compte, quel devait être la victime d'un tel conseil, si contraire aux intérêts de la culture ? Serait-ce le blé ? Non, car la terre ne rend rien, à moins qu'on ne lui donne. Mais ce serait le cultivateur lui-même, qui ne réagirait pas devant des circonstances momentanément défavorables ! Ah, je sais bien qu'on peut perdre facilement courage en assistant à une dévalorisation des produits qui ont coûté tant de peines et de sueurs. Mais, l'homme fort ne peut se laisser abattre s'il a foi dans sa destinée, immuablement liée à celle de la terre qu'il cultive. Au surplus, ce n'est plus question de sentiment. C'est une question de chiffres. Supposons un instant que certains cultivateurs, suivant ces mauvais prophètes, comme il s'en rencontre dans toutes les crises, n'aient pas voulu délibérément employer d'engrais, ni à l'automne, ni au printemps. Quelle peut être la récolte prochaine ? Bien faible, assurément. Etablisons-en le calcul. En prenant comme base la récolte moyenne de blé sans engrais azoté dans notre région, soit 17 quintaux à l'hectare, et en envisageant un prix très bas, par exemple 85 francs le quintal, les 17 quintaux donneront une recette en argent de 1.445 francs. Supposons maintenant que, se ravisant, ces mêmes cultivateurs aient utilisé en couverture, comme ils le font tous les ans, 150 kilos d'engrais azoté, quels qu'ils soient (sulfate d'ammoniaque, cyanamide, nitrate de chaux, ammonitrate, nitrammo, calconitrate, nitrate de soude, etc.). Une augmentation de rendement est indéniable, et l'on sait qu'elle est de 4 quintaux en moyenne. La récolte donne 21 quintaux à 85 francs, soit 1.785 francs, d'où un supplément de récolte de 340 francs par hectare, dont il faut déduire le prix de l'engrais azoté. En définitive, c'est un bénéfice net de 210 francs par hectare. Ce chiffre, comme l'on dit, a son éloquence, car non seulement le cultivateur qui aura suivi sa ligne de conduite habituelle, aura, malgré la crise actuelle, une disponibilité d'argent qui lui aurait été refusée s'il avait mis en pratique les conseils d'abstinence qu'il avait entendus. Et je pense en écrivant ces mots, à la parole d'un grand homme, ami du paysan : Les engrais sont le contrepois de la misère rurale.

Et, fort heureusement, les mauvais bergers furent peu écoutés. L'utilisation des engrais azotés s'achève pour la campagne de printemps. De l'enquête que je viens d'effectuer, pour en connaître les résultats, il ressort qu'un autre son de cloche a été mieux entendu, et qu'on a lancé le « vade retro Satanas » à tous les brailleurs qui préchaient le harakiri.

Tous les engrais azotés ont été utilisés en aussi grande quantité que les années précédentes. Le Sulfate d'ammoniaque a toujours la même faveur près des cultivateurs. La demande a été si importante que le commerce peut avec peine satisfaire les ordres reçus. La Cyanamide, non seulement seule, en couverture, mais surtout en mélange avec la sylvinité, fut employée avec succès pour la destruction des mauvaises herbes dans les céréales. Le Nitrate de chaux gagne de plus en plus de terrain. Les Ammonitrates, au pris également une place intéressante parmi les engrais azotés, et ont été l'objet d'une demande suivie. La combinaison heureuse de deux formes d'azote, ammoniacale et nitrrique, permet de les employer avec les plus grandes chances de succès.

Il faut louer sans réserve le bon sens du cultivateur, dont l'esprit s'ouvre de plus en plus aux paroles de sagesse. Je le connais suffisamment pour savoir que le pessimisme n'a que peu d'effet sur lui. En ne changeant rien à ses pratiques habituelles, en conservant tout son sang-froid, en maintenant au fond de son cœur l'espoir en des jours meilleurs, il est toujours resté lui-même : il a eu raison.

Philippe SOURDILLE,
Ingénieur agricole.

Plus fort que le Système D !... Le Système D. F. !...

Employez, pour graisser votre voiture, l'huile D. F. des Etablissements DESMARAIS FRÈRES, qui conserve son pouvoir lubrifiant à toutes les températures. L'huile D. F. vous est présentée sous 7 types différents, permettant le graissage rationnel de chaque type de moteur. Elle est en vente en bidons de 2 litres chez tous garagistes et en bidons de 20 litres et tonnelets de 50 litres chez tous les dépositaires des Etablissements DESMARAIS FRÈRES.

L'Acide phosphorique facteur de qualité

S'il est admis depuis longtemps que les engrais azotés donnent de la quantité, il est également reconnu que les engrais phosphatés donnent de la qualité.

Qu'il s'agisse d'ailleurs du règne animal ou du règne végétal, les constatations sont identiques : le défaut d'acide phosphorique se traduit toujours par une imperfection, ou une maladie.

C'est ainsi qu'en Bretagne, dans certaines régions particulièrement pauvres en acide phosphorique, le bétail reste petit, faute de trouver dans le sol assez de matériaux pour se constituer un bon squelette.

On se souvient d'ailleurs de ce qui arriva, quand l'Ecole d'agriculture que Jules Rieffel avait créée sur les landes ingrates de Grand-Jouan, fut transférée à Rennes. Rieffel, pour entretenir sur son école un bétail convenable et digne d'être cité en exemple, avait été amené à enrichir en acide phosphorique les terres de Grand-Jouan : le bétail prospéra comme Rieffel l'avait prévu et forma souche dans la région. Mais, lors du transfert de l'Ecole à Rennes, le bétail suivit et passa brusquement sur un sol qui n'avait jamais reçu d'engrais phosphatés : le résultat fut déplorable, car le bétail accusa rapidement de l'ostéomalacie, et il fallut donner de l'acide phosphorique aux terres et aux prés pour ramener la santé dans le troupeau.

Pour les plantes, l'acide phosphorique est aussi un élément de qualité. Il y a déjà près d'un siècle, le grand agronome anglais Lawes constatait que le superphosphate de chaux favorisait la formation et la croissance de la racine, et par conséquent donne à la plante plus de moyens pour se bien nourrir.

Un autre avantage de l'acide phosphorique, c'est qu'il active la vie de la plante et qu'il avance l'époque de sa maturité. C'est ainsi qu'en Australie, dans certaines régions sèches, il

est presque impossible de cultiver les céréales sans le secours du superphosphate ; grâce à lui, l'échaudage est évité et la maturation se fait convenablement.

Est-il utile d'insister sur le rôle que joue l'acide phosphorique contre la verse des céréales ; chacun sait qu'il est le correctif nécessaire de l'emploi intensif d'azote, et que l'association de ces deux éléments, même en couverture, donne d'excellents résultats.

Mais c'est peut-être en viticulture qu'on constate au maximum l'action de l'acide phosphorique sur la qualité. L'analyse chimique montre tout d'abord que les vins communs contiennent beaucoup moins d'acide phosphorique que les vins de crus. Par exemple les vins rouges du Midi ont une teneur en acide phosphorique deux fois moindre que les vins de Bourgogne ou du Médoc, et beaucoup d'auteurs s'accordent à admettre que la qualité des grands vins est proportionnelle à leur richesse en acide phosphorique.

Quoi qu'il en soit, dans un grand cru on fit un essai curieux, au cours duquel des négociants classèrent le vin d'après leur dégustation, pendant qu'un chimiste le classait d'après sa richesse en acide phosphorique. L'ordre assigné par les marchands fut presque identiquement celui du chimiste, ce qui démontre bien que l'acide phosphorique est un facteur important de la qualité.

P. CORMIER,
Ingénieur agronome.

L'OCTOZONE GUÉRIT LA METRITE

et les maladies GÉNITO-URINAIRES
Centre de traitement par l'OCTOZONE
18, Rue Lafayette, NANTES - Tél. 147-63

Le Traitement de la Vigne

Les premiers papillons de cochyli sont apparus dans le vignoble vers le 29 ou 30 avril. On sait que, d'après les expériences et la technique préconisées par MM. les professeurs Moreau et Vinet, le premier traitement d'assurance aux bouillies cupro-arsénicales, doit avoir lieu huit jours après le plein vol. A quel date est ce plein vol des papillons ? Il est probable qu'il aura lieu vers le 5 ou 6 mai, étant donné la précocité de l'apparition des premiers papillons cette année.

Le 1^{er} traitement d'assurance devra donc être exécuté entre le 15 et le 20 mai. Le second 10 jours après, c'est-à-dire vers le 30 mai. Il est très recommandé d'employer beaucoup de liquides et de bien baigner les jeunes grappes, qui sont encore apparentes à ce moment. De cette façon on réalisera la meilleure technique contre le rot gris et le rot brun de la grappe (action du cuivre) et contre les terribles insectes, cochyli et eudémis (action de l'arsenic).

Comme suite aux nombreuses lettres de renseignements viticoles que nous recevons à la suite de la parution de nos différents articles, nous informons nos adhérents que le Syndicat Central tient à leur disposition les produits suivants :

ARSENATE DE PLOMB. — Marque réputée. Prix 9 fr. le kilo, par boîte de 2 ou 4 kilos. Prix inférieur par quantité importante. Il en faut 1 kilo par 100 litres de solution, soit 2 kilos par barrique de bouillie bordelaise, ce qui fait 18 fr. par barrique. Rappelons que pour toutes les bouillies cupro-arsénicales, aux 2^e et 3^e sulfatage, il faut environ 4 barriques de bouillie par hectare à traiter.

ARSENATE DE CHAUX. — Marque garantie, ne brûlant pas la vigne, que l'on peut utiliser en confiance à la dose de 500 grammes par hecto-

litre, soit 1 kilo par barrique de bouillie, ce qui revient à 8 fr. par barrique. Son prix en effet est de 8 fr. le kilo, soit 16 fr. la boîte de 2 kilos. Par fût fer de 50 kilos, nous faisons le prix de 5 fr. 25 le kilo, départ Nantes.

ARSENITE DE CUIVRE. — Nous pouvons fournir un nouvel Arsenite Allemand à l'état colloïdal. C'est un remède très actif qui remplace à la fois l'Arsénite et le Sulfate de cuivre. Il est même plus actif contre le Mildiou que le Sulfate ordinaire. Son prix est de 7 fr. 30 le kilo, soit 36 fr. 50 la boîte de 5 kilos. La dose nécessaire est de 4 kilos à la barrique, ce qui fait 29 fr. 20 pour une barrique d'eau additionnée de chaux.

SULFOL. — Soufre colloïdal, pour le traitement de la vigne et des arbres fruitiers. Son prix est de 15 fr. le kilo ou de 14 fr. par bidon de 5 kilos. La dose nécessaire est de 1 kilo par barrique de bouillie bordelaise au sulfate de la fleur et à celui de la défoliation. Ne mélanger la bouillie qu'au moment de l'emploi.

FLUOSILICATE DE BARYUM. — Très efficace pour la destruction des courtilières, en remplacement du phosphore de zinc. Certains expérimentateurs le recommandent contre les insectes de la vigne. Fluosilicate pur, 9 fr. le kilo. Fluosilicate avec soufre et cuivre, 163 fr. les 100 kilos. Fluosilicate et support, 133 fr. Nous consulter au Syndicat, à Nantes. Service technique.

Sur tous ces prix nous accordons une remise à nos adhérents.

Tous ces arsenicaux donneront droit à la prime qui sera accordée par l'Office Agricole, sur présentation de la facture du Syndicat.

R. FAIVRE.

P.-S. — Pour la Nicotine, voir emploi et prix dans notre précédent article. Nous tenons des brochures gratuitement à la disposition de nos syndiqués.

Essais d'Engrais complémentaires sur Belterave fourragère

(SUITE) (1)

b) ESSAIS AVEC ENGRAIS PHOSPHATÉS

Nous avons comparé dans cette série d'essais l'efficacité de l'acide phosphorique de divers engrais phosphatés. Ceux-ci étaient le superphosphate minéral (14 %), le phosphate précipité d'os (40 %), les scories de déphosphoration (17 %).

Nos expériences ont été conduites de manière à apporter 84 kilogrammes d'acide phosphorique en complément des 35.000 kilos de fumier qui constituaient la fumure de base. A cet effet, on épandait par hectare : 600 kilos de superphosphate minéral, 210 kilos de phosphate précipité d'os, 500 kilos de scories de déphosphoration.

Deux parcelles situées à droite et à gauche des précédentes, réservées comme témoins, ne recevaient pas d'engrais phosphatés.

Voici les résultats rapportés à l'hectare, après pesée des racines nettoyyées et décollées :

Témoins : 44.620 kilos.
Plus superphosphate minéral : 51.250 kilos. Excédent sur les témoins : 6.630 kilos.
Plus phosphate précipité d'os : 54.370 kilos. Excédent sur les témoins : 9.750 kilos.
Plus scories de déphosphoration : 50.620 kilos. Excédent sur les témoins : 6.000 kilos.

Les excédents sur la production moyenne des parcelles témoins démontrent que si l'apport d'acide phosphorique élève notablement le rendement en poids de la betterave, la forme sous laquelle cet élément vient compléter l'action fertilisante de la fumure organique n'est pas indifférente.

Avec les scories, l'augmentation de récolte est de 6.000 kilos de racines à l'hectare, avec le superphosphate elle est de 6.630, avec le phosphate précipité d'os elle s'élève à 9.750 kilos.

Ces résultats justifient la faveur dont ce dernier est l'objet dans bon nombre d'exploitations, malgré le prix plus élevé de l'unité d'acide phosphorique que dans le superphosphate minéral.

Il semble également indiqué que le superphosphate est à préférer aux scories de déphosphoration pour la fumure de la betterave.

C'est en comparant, dans des conditions identiques, les scories, le phosphate précipité d'os et le superphosphate minéral que le cultivateur déterminera celui auquel il devra donner la préférence.

Les résultats que nous venons de rapporter sont déjà une indication sur laquelle il peut se baser pour établir l'économie de leur emploi dans la culture de la betterave destinée à l'alimentation du bétail.

c) ESSAIS AVEC POTAZOTE ET NITROPOTASSE

Le potazote et le nitropotasse, engrais mixtes à base d'azote et de potasse, ont été expérimentés à raison de 300 kilos à l'hectare sur une bande de terre ayant reçu comme fumure de base 35.000 kilos de fumier et 600 kilos de superphosphate (14 %). Sur la même unité de surface, ils furent enterrés par les façons culturales ayant fait suite au labour d'hiver.

Les rendements à l'hectare comparés à celui de la parcelle servant de témoin ont été :

Témoin (fumier et superphosphate) : 57.750 kilos.
Plus potazote : 67.750 kilos.
Plus nitropotasse : 69.370 kilos.
La différence entre la production de la parcelle témoin et celle ayant reçu les engrais mixtes est à l'hectare de :
10.000 kilos en faveur du potazote.
11.620 kilos en faveur du nitropotasse.

Ces excédents donnent lieu aux mêmes remarques que celles faites au sujet de la pomme de terre. (Voir le numéro du 15 avril).

Par leur teneur en azote et en potasse, le potazote et le nitropotasse conviennent au même degré comme complément de la fumure organique et phosphatée de la betterave, surtout dans les terres qui nitrifient bien.

P. LAVALLÉE,
Ingénieur agronome,
Directeur de la Ferme Expérimentale
d'Arrillé (Maine-et-Loire).

(1) Voir le dernier Bulletin.

**des récoltes de
haute qualité :
plantes sarclées,
céréales,
moins de risques,
des bénéfices élevés
par l'emploi judicieux du
Superphosphate
de chaux
l'engrais phosphaté
par excellence**

MON JARDIN

La Roseraie de la Ferrière

LA MULTIPLICATION L'ECUSSONNAGE, LES SOINS

Dans un article précédent, j'ai montré la ferrière désireuse d'orner un peu le jardin de son domaine, ayant fait arracher, l'hiver, des églantiers dans les haies, et en ayant fait planter une petite pépinière.

Voici nos églantiers qui poussent sous l'influence de la sève de printemps. Il faudra ébourgeonner l'excédent de « gits » qui se trouvent en tête et ne garder que les trois plus forts répartis en triangle autour du haut de la tige, si faire se peut.

On écussonne ces rameaux à leur base dès la première année, et dès que ces rameaux commencent à devenir ligneux. On ne doit pas écimer les rameaux de l'églantier avant de les greffer, ce serait une erreur, car ils font office de tire-sève, s'ils gênent le passage, on les coupe légèrement pour ne pas les briser, et on les lie près de leur pointe. Comme greffon il sera bon de sélectionner les rameaux fleuris ou venant de passer fleur, en un mot capables de donner de la fleur plus tard.

Lorsque la main peut faire tomber facilement les aiguillons sous une faible pression, c'est un bon signe de la maturité des greffons.

On effeuille les greffons porteurs d'écussons, en laissant un peu de tige, à l'aide d'un couteau à la main, ou d'un sécateur, qui sert de signe indicateur, peu de temps après, pour savoir si l'écusson est bon ou mauvais.

L'écusson, donc, levé avec le rila ordinaire, en le faisant plat et non en gouttière, en enlevant les écailles de bois sans « vider » l'œil de son précieux « germe », si utile pour assurer la soudure du greffon au sujet est logé dans la fente classique en T faites dessus, le plus possible de la tige, à l'aisselle même du rameau, à son empiètement sur la tige.

On lie le plus souvent au raphia, le lien le plus pratique moderne.

Dans ma jeunesse, on liait avec des brins de coton, dans les pépinières nantaises. Comme époque : la greffe se fait à l'œil dormant en juillet-août, à l'œil poussant en mai et juin, parfois des écussons faits de bonne heure se développent l'année suivante, et des écussons faits tardivement partent de suite, ceci sous l'influence d'un automne chaud et humide, mais alors gare aux hivers durs (nous en savons quelque chose cette année en ce qui concerne les rosiers dans notre région).

Pour ce qui est des futurs rosiers greffés rozier, mêmes opérations. La seule précaution est, l'hiver qui précède l'écussonnage, de piquer ces semis greles en lignes, sur un petit cordon de terre surélevé, un peu butté ; au moment d'écussonner on débute et on découvre le collet tendu de la racine, dont la peau se soulève alors très bien pour recevoir l'écusson.

Comme soins pour ces pépinières des binages répétés. Tenir le sol propre. Une fois les jeunes greffes poussées, on les pince à quelques yeux pour les faire ramifier et former les têtes des rosiers.

DURIVALLT,
Ingénieur horticulteur,
Directeur du Jardin des Plantes.

BIBLIOGRAPHIE

Machines Agricoles

par Tony BALLU, professeur de Machines agricoles à l'Institut national agronomique, directeur de la Station Centrale d'essais de machines. — Un volume grand in-8 (23x16) de 560 pages, 474 figures, Relié, 105 francs ; broché, 80 francs. J.-B. Ballu et Fils, éditeurs, 19, rue Hauteville, Paris (6^e).

L'étude des machines agricoles peut être entreprise aux points de vue théorique et pratique.

L'étude théorique se présente sous les aspects historique, mécanique, descriptive.

La description est indispensable à la présentation et à la compréhension d'une machine quelconque ; cependant il faut l'entreprendre avec le plus de sobriété possible. Le développement du machinisme agricole a acquis, depuis un demi-siècle, une extension dont on voit pas encore la fin ; les constructeurs ont été et sont encore appelés à modifier leurs types de machines, autant par besoin de les perfectionner que par un souci bien légitime d'apporter des modifications originales au point de vue commercial.

La présentation d'une machine doit d'abord être précédée d'un exposé précis du problème agricole à résoudre.

Elle doit se limiter ensuite à l'étude du principe sur lequel elle repose, sans s'égayer dans l'examen approfondi des nombreuses solutions mécaniques traitant le même problème. Le temps et la diversité des types ne permet plus les descriptions stériles de boulons et de pignons.

Le point de vue agricole, on peut dire même cultural, est le premier à considérer. Il est nécessaire de connaître les agriculteurs, qui sont nés dans le « Siècle de la Mécanique », qu'il faut que cette science s'incline devant les exigences « terre à terre » de la culture, et ne pas les laisser se pénétrer de l'idée que c'est aux méthodes culturales à se plier aux exigences de la Mécanique : un ingénieur agronome ou agricole se lançant dans la machine agricole, doit être pour un ingénieur : il doit apporter au constructeur qui, lui, est ingénieur, le sens des besoins culturels.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 1er Mai 1933

ANIMAUX	Arrivages	Ventes	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	3.079	3.006	6 90	5 60	4 40	8 00	4 15	3 18	2 20	4 95
Vaches.....	1.359	1.300	6 90	5 30	4 20	8 60	4 15	2 90	2 10	5 50
Taureaux.....	546	530	5 20	4 70	4 40	5 80	3 12	2 58	2 20	3 60
Veaux.....	2.207	2.100	12 50	9 80	7 30	13 80	7 50	5 58	4 00	8 28
Moutons.....	12.718	11.600	16 20	11 80	9 20	17 40	8 40	5 53	4 05	8 70
Porcs.....	2.367	2.367	10 14	9 56	7 14	10 56	7 10	6 70	5 00	7 40

Du Jeudi 4 Mai 1933

Bœufs.....	1.216	1.160	6 80	5 50	4 30	7 90	4 08	3 02	2 15	4 70
Vaches.....	608	550	6 80	5 20	4 10	8 50	4 08	2 60	2 05	5 45
Taureaux.....	300	280	5 10	4 60	4 20	5 60	3 05	2 53	2 10	3 47
Veaux.....	1.391	1.380	12 50	9 80	7 50	13 80	7 50	5 58	4 12	8 28
Moutons.....	5.142	5.000	16 40	11 20	8 50	16 70	7 70	5 25	3 75	8 35
Porcs.....	2.224	2.224	9 86	9 28	7 00	10 28	6 90	6 50	4 90	7 20

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 5.164. — Maine-et-Loire, 270; Sarthe, 130; Mayenne, 105; Loire-Inférieure, 105; Indre-et-Loire, 100; Deux-Sèvres, 225; Vienne, 555; Vendée, 265. VEAUX : 2.207. — Maine-et-Loire, 140; Sarthe, 850; Loire-Inférieure, 40; Indre-et-Loire, 40.

MOUTONS : 12.719. — Loire-Inférieure, 130; Vienne, 175; Vendée, 95; Afrique, 310; étrangers, 229. PORCS : 2.367. — Maine-et-Loire, 160; Sarthe, 135; Loire-Inférieure, 340; Indre-et-Loire, 100; Deux-Sèvres, 125; Vendée, 165.

La Carotte fourragère

Originaire de l'Amérique centrale et depuis longtemps connue, la carotte ne fut propagée dans la culture que vers la moitié du XVIII^e siècle, particulièrement par la Société royale d'Angleterre, sur un rapport de Billing (1761).

En France, l'abbé Rozier et Yzart la firent bien connaître. Mais la carotte n'entra dans la grande culture qu'en 1926, grâce à M. Vilmorin.

Les variétés de carottes fourragères sont peu nombreuses. Voici les meilleures :

1^{re} La carotte blanche à collet vert ou carotte améliorée de Vilmorin, à racine très longue, rugueuse, pivotante, verte sur au moins le tiers de sa longueur, qui sort de terre, un peu cassante, ayant un peu l'odeur du panais. C'est la variété la plus productive.

2^{re} La carotte blanche des Vosges, diffère de la précédente en ce qu'elle est moins longue, à collet très large, à chair d'un blanc jaunâtre, recommandée pour les sols peu profonds par Mathieu de Dombasle.

Citons encore la rouge de Flandre, la jaune d'Achicourt ou jaune longue, la jaune à collet vert, la jaune d'Altringham ou la rouge longue à collet vert et la blanche améliorée d'Orchès. En sa qualité de plante sarclée, la carotte tient la même place que la betterave dans l'assolement, c'est-à-dire la tête.

Ayant la racine pivotante, la carotte veut un sol profond, meuble, abondamment fumé, léger plutôt que compact. Pas de sols pierreux ou durs, qui font « fourcher » les racines. Le sol pour carotte fourragère se prépare comme celui destiné aux betteraves. Il faut, avant l'hiver, un profond labour avant enfouissement de fumier.

Le semis se fait en mars et avril, et mieux en mai. Semée trop tôt, la carotte monte à graine et l'on ne peut guère détruire les herbes. La graine de carotte conserve sa faculté germinatrice trois ou quatre ans, mais la graine de l'année précédente est la meilleure. On la mêle intimement — comme nous l'avons dit plus haut — avec du sable sec, du plâtre ou de la cendre, ou bien on la frotte entre deux sacs de toile dure pour la débarrasser des barbes recourbées en crochets qui la font se mettre en pelote. On sème soit à la main, après avoir rayonné, soit au semoir en lignes en rapprochant

les semis pour que les lignes soient à trente centimètres ou trente-cinq centimètres au plus les unes des autres. L'on met quatre à cinq kilos de graines de carottes à l'hectare que l'on mêle dans le sable sec, puis on roule fortement sur les lignes.

La levée n'a lieu que quinze à vingt jours après le semis. Dès que les lignes paraissent, on fait un premier binage pour rompre la croûte superficielle et détruire les myriades de plantes qui ont poussé. Puis un deuxième binage quand les carottes ont le gressoir d'une allumette. Alors on fait — comme pour les betteraves — l'éclaircissage ou démarrage. On laisse les carottes à quinze centimètres ou vingt centimètres l'une de l'autre. Ces travaux peuvent être faits économiquement à la houe à cheval.

Si les carottes ne lèvent que partiellement, on ombre les vides avec des betteraves ou rutabagas repiqués : la carotte ne reprend pas de transplantation. La carotte végète tardivement. Elle n'est mûre qu'à la fin d'octobre.

L'arrachage se fait à la fourche. Comme rendement, la carotte donne vingt mille à vingt-cinq mille kilos et même trente mille kilos à l'hectare.

L'hectolitre pèse cinquante-quatre kilos. Les fanes représentent trente à trente-cinq pour cent du poids des racines. La carotte se conserve plus difficilement que la betterave. Ne craignant pas la gelée, il vaut mieux laisser la carotte en terre (si celle-ci est saine). On la recouvre de fumier paillieux.

Le meilleur est de mettre, sous un hangar ou dans une grange, alternativement, un lit de quinze à vingt centimètres de fagots déliés et un lit de carottes de vingt à trente centimètres.

Quant aux usages de la carotte fourragère, ils sont assez connus pour ne pas nous attarder à en parler. Disons seulement que la carotte est meilleure et plus chère que la betterave. Les fanes sont très nourrissantes. La carotte plaît à tous les animaux à cause de son principe aromatique aidant à la digestion.

Elle peut remplacer l'avoine pour les chevaux en donnant un kilo de carottes au lieu d'un litre d'avoine. Elle donne force et gaité aux poulains et active leur croissance. Aux vaches, elle fournit un lait excellent et butyreux de même qu'aux brebis mères. Elle donne aux agneaux une chair savoureuse et les engraisse.

Jean d'ARAUDES,
Professeur d'agriculture.

La Vie Syndicale

Assemblée Générale du Syndicat

L'Assemblée générale annuelle du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure aura lieu le samedi 6 mai, à 9 h. 30 du matin, au siège du Syndicat, 2, rue Scribe.

Rapport moral.

Bilan 1932.

Validation de l'élection de deux administrateurs choisis préalablement par le Conseil.

Assemblée Générale de la Coopérative

L'Assemblée générale annuelle de la Coopérative du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure aura lieu le samedi 6 mai, à 16 h. 30 du matin, au siège de la Coopérative, 2, rue Scribe, Nantes.

Ordre du jour

Rapport moral.

Bilan 1932.

Approbation des comptes.

Stockage et report des blés.

Validation d'un administrateur choisi préalablement par le Conseil.

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,
2, rue Scribe, Nantes
Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

78. — A vendre, deux taureaux, modèle concours avec grande ascendance laitière. Quelques vaches et génisses pleines, génisses bonnes à faire saillir. A Létréguilly, éleveur à Subigny, par Avranches (Manche).

79. — Recherches d'eaux potables. J. Vincendeau, « Sourcier » à Quiberon (Morbihan), un des meilleurs praticiens de France, fera une tournée en Loire-Inférieure, du 1^{er} au 10 juin. Nombreuses références et conditions sur demande.

81. — Œufs à couvrir, poussins d'un jour, races Leghorn, Wyandotte blanches, grandes pondueuses, Faverolles, Géantes Nantaises noires — 1^{er} prix aux expositions. — Œufs de canes Nantaises et Kaki Campbell, record 320 œufs dans l'année. S'adr. Aviculture de St-Père-en-Retz (L.-I.).

82. — Pour faire soi-même un excellent vinaigre avec la méthode naturelle, un seul appareil est vraiment pratique, c'est « Le Vinaigrier Familial », Médaille d'or, Paris. Rev. S. G. D. G. Prix : 85 francs rendu. Piffeteau A. Tonnelier, Saint-Lumine-de-Clisson (L.-I.).

83. — A louer, en Saint-Julien-de-Concelles, ferme de 5 ou 6 hectares. Libre de suite. S'adresser au Syndicat.

84. — A vendre : 1^{re} Une très bonne vache laitière de 5 ans, race Normande, à terme le 20 mai ; 2^e une belle génisse d'un an, même race ; 3^e une écremeuse « La Finnoise », à l'état neuf, débit 120 litres, garantie de très bon fonctionnement ; 4^e un moulin à beurre, état neuf, réservoir en fer blanc. S'adresser à M. Saupin, à la Gramoire (Vertou).

DEMANDES

55. — On demande de suite ménage vigneron, bonnes références, pour région La Haie-Fouassière. S'adresser au Syndicat.

58. — On demande un ménage, l'homme jardinier, la femme cuisinière (cuisine très simple), références exigées. S'adresser au Syndicat.

Pour vos achats, vos ventes, vos échanges, faites une petite annonce aux « OFFRES ET DEMANDES » de notre Bulletin.

La Question du Pain

La question du pain continue à irriter très vivement les cultivateurs. Ils trouvent absolument inacceptable que le prix du pain soit maintenu à 1 fr. 65, alors que le blé est tombé bien en dessous de 100 francs en culture. Les groupements agricoles avaient demandé que l'on provoque un retour à la concurrence pour modifier cette situation. Ils demandaient la suppression des taxes et d'un régime d'entière liberté. L'expérience tentée actuellement ne donnera, répétitions, aucun résultat définitif. Elle ne répond pas aux demandes que nous avons formulées.

Dans beaucoup de départements, les préfets ont continué à fixer les prix limite du pain en vertu de la loi de 1924. C'est le cas du département de la Seine, notamment. Là, où l'essai timide de suspension a été tenté, les chambres syndicales de Meunerie et de Boulangerie ont continué à établir des « cotations syndicales ». Et ces cotations syndicales sont bien souvent établies sur des bases théoriques ne répondant pas à la stricte réalité.

Voyons, par exemple, de quelle façon est établie à Paris cette Cote officielle de la farine. On prend tout d'abord pour base le cours de la Cote officielle du blé rendu Paris. Or nous avons bien souvent noté que cette Cote ne reflète que d'une façon imparfaite les cours de la marchandise. Cette Cote a été, à plusieurs reprises, manifestement supérieure à la valeur de la marchandise pendant la première quinzaine d'avril ; premier élément qui, à la base, va vicier tout l'échafaudage des cotations. Prenons maintenant les frais intermédiaires, la marge de panification est restée stabilisée — on ne sait pourquoi — à 62 francs dans le département de la Seine, depuis 1930, malgré la baisse d'un grand nombre de matières premières et de l'indice du prix de la vie.

Quant à la marge de mouture, elle a été réduite de 15 à 14 francs au mois d'octobre 1932, accusant une baisse de 6 %. Pendant le même temps, les cours du blé indigène ont baissé de près de 40 % ; — l'indice général du prix de gros de 29 % ; — l'indice pondéré des prix de détail de 19 %.

Cependant que la plupart des industries compriment à l'extrême leurs frais, la Meunerie vient de compenser cette légère réduction de la marge mouture, consentie au mois d'octobre dernier, par une augmentation de 2 fr. 20 à 3 fr. 07 des frais de transport comptés en supplément de la marge. Rien n'est oublié on le voit, dans l'établissement de la Cote officielle.

Et que dire du taux d'extraction maintenu à 66 % ?

A qui fera-t-on croire que les moulins ne tirent en général que 66 % de farine panifiable ?

Tous ces calculs savants permettent d'établir une cote officielle de la farine à 159 francs, pour du blé à 101 francs.

Sans doute, une grande partie de la farine vendue à Paris l'est à ce prix, mais pas toute la farine.

Et la Cote officielle reste l'unique base de l'établissement de la taxe du pain.

Mais en Province, l'influence de la cotation syndicale est plus grave encore : le prix du pain, établi sur

des bases analogues à la cote de Paris, est souvent aussi élevé, bien que la plus grande partie des farines soient vendues sensiblement moins cher. Dans bien des cas, le prix du pain est fixé syndicalement et le jeu de la concurrence est complètement faussé.

Au 22-24 avril, on relevait les cours suivants :

Amiens 150, Arras 148, Beauvais 140, Dunkerque 138-145, Blois 138, Chartres 145-155, Chaumont 146, Dijon 148-152, La Rochelle 142, Laval 150, Metz 150, Montargis 144-146, Moulins 142, Nancy 157, Noyon 140, Rouen 152, Soissons 143, Toulouse 139. Et nous ne citons que les cours de farine de bonne qualité.

Nous ne parlons même pas des farines inférieures que certains achètent très au-dessous de la taxe.

Cette situation ne peut pas durer. Il faut que le gouvernement abroge immédiatement la loi du 31 août 1924 et qu'il interdise l'établissement de cotations syndicales des farines ou du pain.

Si des abus se produisent, les maires peuvent faire usage de la loi de 1791 et taxer le pain, mais alors ils doivent prendre comme base non pas les indications des chambres syndicales, mais les cours de la farine effectivement pratiqués dans le commerce.

A. G. P. B.

Chemins de Fer de l'Etat

CONGRES NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS AUX SABLES-D'OLONNE

A l'occasion des fêtes qui auront lieu le dimanche 28 mai 1933, jour de clôture du Congrès, le Réseau de l'Etat accordera ce jour-là des billets aller et retour, à destination des Sables-d'Olonne, avec réduction de 60 %.

Ces billets seront délivrés à tous les voyageurs partant par les trains spéciaux de service.

Tous ces trains amèneront leurs voyageurs aux Sables-d'Olonne avant 9 heures, de façon à leur permettre d'assister aux fêtes et de visiter l'Escadron. Les retours auront lieu à partir de 17 heures.

Leurs horaires seront portés sous peu à la connaissance du public qui, dès à présent, est prié de se renseigner auprès du chef de gare desservant la localité et de vouloir bien, sans engagement de sa part, lui faire connaître ses intentions.

Chemin de Fer de Paris à Orléans

NOUVELLE RELATION RAPIDE DE JOUR

ENTRE LYON ET LA BRETAGNE

à partir du 1^{er} Mars 1933

Voitures directes de toutes classes dans les deux sens entre Lyon et St-Nazaire via Bourges-Nantes

ALLER. — A partir du 1^{er} mars : Lyon-Perrache, dép. 7 h. 45 ; Bourges, arr. 13 h. 07 ; Tours, arr. 15 h. 24 ; Nantes, arr. 18 h. 06 ; St-Nazaire, arr. 19 h. 14 ; La Baule-Escoublac, arr. 19 h. 51 ; Le Croisic, arr. 20 h. 13 ; Lorient, arr. 21 h. 38 ; Quimper, arr. 22 h. 58.

RETOUR. — A partir du 2^{ème} Mars : St-Nazaire, dép. 6 h. 01 ; Nantes, dép. 7 h. 05 ; Le Mans, dép. 6 h. 24 ; Tours, dép. 9 h. 24 ; Bourges, dép. 13 h. 38 ; Lyon-Brotaux, arr. 19 h. 01 ; Lyon-Perrache, arr. 19 h. 15 ; Genève, arr. 0 h. 25.

La Fumure Organique Naturelle L'HUMIGONE

est la base des récoltes satisfaisantes en quantité et en qualité. Etant organique, comme le fumier, « L'HUMIGONE » convient à toutes les terres et à toutes les cultures.

L'HUMIGONE est très sec, facile à manipuler, facile à épandre au semoir, se conserve bien et ne se reprend jamais en masse.

L'HUMIGONE n'est pas acide. C'est un réactif parfait.

Il ne brûle pas la Chaux du sol, il en apporte au contraire.

L'HUMIGONE est l'engrais complet que vous emploieriez pour Choux, betteraves, Navets, et vous reconnaîtrez vous aussi sa haute valeur culturale.

L'HUMIGONE est vendu dans tous les dépôts du Syndicat.

Pour renseignements complémentaires, adressez-vous à la S. A. Les Engrais Organiques de l'Ouest, 24, rue du Marchal-Foch, à Cholet (M.-et-L.), qui fabrique L'HUMIGONE dans son Usine Moderne de Tréménitres (M.-et-L.).

Pour les Elections à la Chambre d'Agriculture

La liste des électeurs à la Chambre départementale d'Agriculture sera déposée à la Mairie (Bureau des Elections) pendant 30 jours à compter du 1^{er} mai, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 30, sauf les dimanches et jours de fêtes.

Durant ce délai, « toute personne se prétendant indûment omise peut réclamer son inscription, tout électeur agricole inscrit sur une liste communale du département peut demander l'inscription d'une personne omise ou la radiation d'une indûment inscrite (article 9).

Prix-Courant

Nous cotons les prix suivants sans engagement et sauf variation.

Alimentation du Bétail

Farine de Manioc..... 83 >>>

Riz Saigon n° 1, par 100 kil. 68 >>>

Riz Paddy (non décortiqué, pour chevaux et volailles), 66 >>>

Brisures de riz..... 65 >>>

Issues de riz..... 54 >>>

« LE TITAN »..... 80 >>>

Farine alimentaire pour porcs et bovins. Les 100 kilos logés sur wagon Nantes. Chantenay

Farine « Sainte-Anne »..... 70 >>>

Farine Arachide « Armor »..... 75 >>>

Tourteau « Armor » en plaques 65 >>>

Mais pour volailles (quantité importante, nous consulter)..... 83 >>>

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes. Tourteau amélioré Chaptelle..... 91 >>>

TOURTEAUX DE LIN « ROBBE » En plaques..... 70 >>> les 100 k.

En vrac, départ usines de Dieppe. En farine..... 97 >>> les 100 k.

départ Saint-Etienne-de-Montluc. Farine lactée T. T..... 197 >>>

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE

Proviende « Sucraff » N° 1... 72 >>>

« Sucraff » N° 2... 69 >>>

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasses..... 87 >>>

Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (sucrés, avoine, tourteaux)..... 91 >>>

ALIMENTATION DES PORCS

Optima pour engraissement des porcs..... 89 >>>

Optima pour porcelets et truies..... 142 >>>

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes. Saint-Joseph ou pris à l'usine.

ALIMENTATION DES BOEUFs VACHES ET VEAUX

Optima lait vert..... 72 >>>

Optima lait vert..... logés 76 >>>

Optima lait rouge..... nus 85 >>>

Optima lait rouge..... logés 89 >>>

Optima pour engraissement des boeufs..... nus 81 >>>

Optima pour engraissement des boeufs..... logés 85 >>>

Optima veaux élevage rouge..... 89 >>>

Optima veaux élevage vert... 76 >>>

Les 100 kilos logés.

Optima farine lactée pour veaux, par sacs de 5 kilos. 11 >>>

Quantité importante, nous consulter.

Aliments pour volailles et Lapins

(Voir notre dernier Bulletin)

Chaux agricole

Chaux roches..... 95 >>>

Chaux blutée (sacs toile)..... 90 >>>

Chaux blutée (sacs papier). 110 >>>

Les 1.000 kilos, départ Chaudfontaines.

Huiles Comestibles

(Voir notre dernier Bulletin)

Produits Viticoles

Soufre sublimé..... 125 >>>

(par 50 kilos, augmentation 3 fr. aux 100 kilos).

Bouillie Azur..... 180 >>>

Bouillie Barousse 60° : logée en sacs de 50 k. 175 >>> les 100 k.

— 10 k. 178 >>> —

en caisse de 12 boîtes de 2 kilos..... 200 >>> —

Bouillie « Macclesfield » : en caisse de 25 paquets de 2 kilos : la bouillie 60 %... 180 >>> les 100 k.

la bouillie 50 %... 167 >>> —

Sulfostéatite cuprique..... 135 >>>

SULFATE DE CUIVRE, 140 francs les 100 kilos. Quantités importantes, nous consulter.

Collosoufre, flacon de 1 kilo. 30 >>>

— 0,500... 15 50

Savons

Savon, marque G.H.B., diano extra,

